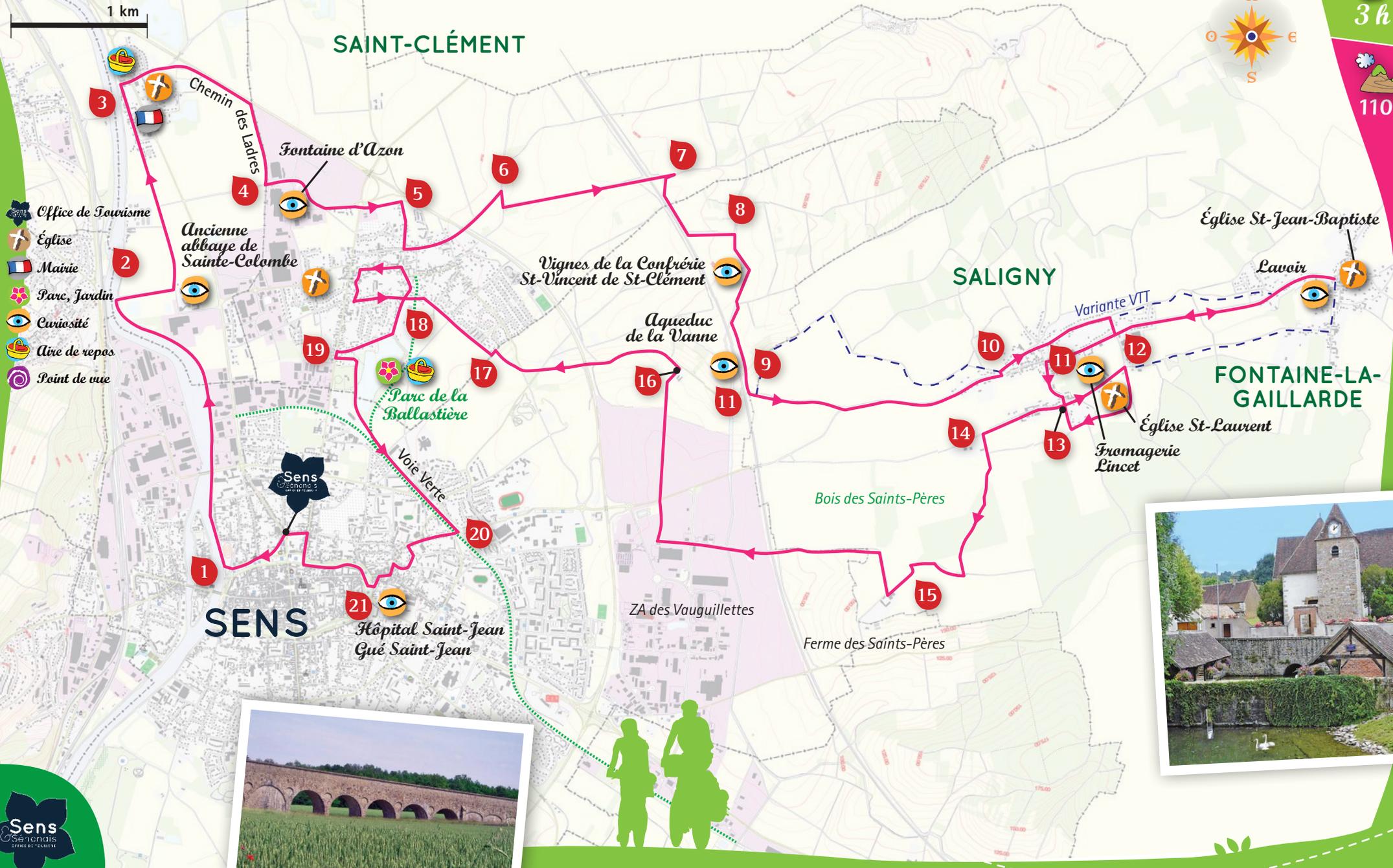


LÉGENDE

- Office de Tourisme
- Église
- Mairie
- Parc, Jardin
- Curiosité
- Aire de repos
- Point de vue



Difficile • Cycliste expérimenté

 **Circuit : 33 km**  **3 h**

Départ de l'Office de Tourisme, 6, rue du Général Leclerc

En sortant de l'office de tourisme, prendre la 2^e à droite en sortant du rond-point, emprunter le boulevard Garibaldi puis, à droite, le boulevard Maupéou. À l'intersection suivante, tourner à gauche, et traverser le parking pour rejoindre l'intérieur de la promenade, jusqu'à l'Yonne.

1 > 0,5 km ✨ Au rond-point, prendre la 2^e à droite et longer l'Yonne. Après le passage sous le pont, continuer tout droit sur la piste cyclable jusqu'à une barrière.

2 > 2,7 km ✨ Franchir la barrière puis tourner immédiatement à droite pour rejoindre l'ancienne Abbaye de Sainte-Colombe.

> 3 km ✨ Ancienne **Abbaye de Sainte-Colombe** : fondée par Clotaire II, sur le tombeau de sainte Colombe en 620. Tourner à gauche sur le chemin de Saint-Denis-lès-Sens. Continuer tout droit jusqu'à la mairie.

3 > 4,6 km ✨ Mairie de Saint-Denis-lès-Sens. Au «stop», tourner à droite dans la rue Albert Garnier (tout droit, à 50 m, sur les bords de l'Yonne : aire de repos). Traverser la RD606, puis contourner l'église pour rejoindre la rue de Granchette. Prendre la 2^e à droite, Chemin des Ladres (vue sur l'église de St-Martin-du-Tertre).

4 > 6,2 km ✨ Au bout du chemin (entreprise ROSLER), tourner à gauche. Poursuivre jusqu'au rond-point et prendre la 2^e à droite, la rue Thomas Becket. Sur votre droite, lieu-dit de la **Fontaine d'Azon** : lieu du martyr de sainte Colombe. Selon la tradition, cette jeune princesse de Saragosse fut arrêtée et décapitée sur les ordres de l'empereur Aurélien en 274. Le culte de la sainte s'est répandu à travers toute la Chrétienté : Espagne, Italie, Allemagne...

✨ Poursuivre jusqu'au prochain rond-point puis prendre la rue en face jusqu'au rond-point suivant, et emprunter la 2^e rue à droite, la rue Henri Vincenot.

5 ✨ Au «stop», tourner à droite, rue du Popelin. Au prochain «stop», tourner à gauche, rue Calmette, puis au «cédez-le-passage», poursuivre tout droit. Traverser le pont.

6 > 8,4 km ✨ Après le pont, prendre la 2^e à droite puis la 1^{ère} à gauche (passage à travers champs). Poursuivre et traverser le pont qui surplombe la voie ferrée.

7 > 9,7 km ✨ Immédiatement après le pont, emprunter, à droite, le chemin qui longe la voie ferrée ; continuer sur ce chemin.

> 10,5 km ✨ **Vignes de la Confrérie St-Vincent de Saint-Clément** (sur votre droite).

8 ✨ À la prochaine intersection, prendre à droite sur le chemin. Vous longez l'**Aqueduc de la Vanne**. Propriété de la Ville de Paris, cet ouvrage alimente la capitale en eau de source depuis 1874. D'une longueur de 156 km, il produit 150 000 m³ d'eau, soit 1/5^e des besoins de la population parisienne. Continuez jusqu'au prochain croisement, prendre légèrement à gauche, puis immédiatement à droite.

9 > 11,7 km ✨ Au bout du chemin de terre, tourner à gauche et poursuivre sur la route. Au «stop», prendre à gauche la D46 (dans la direction opposée à celle du panneau SENS). Variante VTT : emprunter directement à gauche le chemin de terre puis la 1^{ère} à droite sur ce chemin (dénivelé important) pour rejoindre Saligny.*

10 > 13,5 km ✨ Après l'entrée dans Saligny, prendre la 1^{ère} à gauche, rue de Vauluisant. À l'intersection, poursuivre tout droit, rue des Rougemonts. Variante VTT : Emprunter le chemin de terre au bout de la rue des Rougemonts pour rejoindre Fontaine-la-Gaillarde.*

✨ Emprunter la 1^{ère} à droite, rue des Menardes puis, tourner à gauche dans la Grande Rue. Poursuivre sur la D46 jusqu'à Fontaine-la-Gaillarde.

> 15 km ✨ Entrée dans Fontaine-la-Gaillarde. Poursuivre sur la route principale jusqu'à l'église.

> 16 km ✨ **Eglise Saint-Jean-Baptiste** (nef unique et chœur voûté en berceau, deux chapelles du 15^e siècle) et **lavoir**.

Faire demi-tour pour revenir à Saligny.

Variante VTT : longer la Grande Rue puis tourner à la 2^e à droite dans la rue du Château Luisant. Le chemin de terre au bout de cette rue rejoint l'église de Saligny.*

11 > 18,3 km ✨ Prendre la rue du Gué, à gauche, avant Le Basilic (Bar-Hôtel-Restaurant) puis, tourner à gauche, rue de la Quenevelle.

> 18,5 km ✨ **Fromagerie Lincet** (boutique de vente directe : mercredi, jeudi et vendredi). Infos pratiques : 03 86 97 83 97.

12 À l'intersection, emprunter à droite, le chemin de la Chatière. Vous passez devant l'**Eglise Saint-Lauvent**, dotée d'une petite porte de la Renaissance. À la patte-d'oie, continuer tout droit.

13 > 20 km ✨ À l'intersection, tourner à gauche, rue des Vaux Renards. Poursuivre sur la route départementale (vous sortez de Saligny).

14 > 20,6 km ✨ Prendre la 1^{ère} à gauche, rue des Acacias en direction de SAINTS-PERES. Traverser les Bois des Saints-Pères et continuer sur la route.

15 > 22,5 km ✨ Arrivée à la Ferme des Saints-Pères, emprunter à droite, la route qui fait face à la ferme. Continuer jusqu'à la Zone Artisanale des Vauguilletes. Au «cédez-le-passage», continuer tout droit, rue de Sancey.

✨ Poursuivre jusqu'au prochain «stop». Traverser la route pour rejoindre le chemin de terre.

16 > 25,4 km ✨ Au bout du chemin (après une habitation), tourner à gauche ; poursuivre sur la route départementale jusqu'au «cédez-le-passage», puis emprunter le chemin de terre, en face.

17 ✨ Au bout du chemin, tourner à gauche dans la rue du Port. Au «cédez-le-passage», tout droit. Au «stop», tout droit puis au 2^e «stop» à nouveau tout droit.

18 > 27,6 km ✨ Après le 2^e «cédez-le-passage», emprunter la 2^e à droite, la rue de la Ballastière. À la patte-d'oie, tourner à gauche, dans la rue du Général Leclerc puis, à nouveau à gauche pour rejoindre l'église.

> 28 km ✨ **Eglise de Saint-Clément** : nef plafonnée et bas-côté unique. Aire de jeux,

toilettes, épicerie. Contourner l'église par la gauche pour rejoindre la rue Marie Noël puis, au bout de la rue, tourner à nouveau à gauche, rue Jean Jaurès.

Revenir au niveau du **18**. Emprunter à droite, la rue de la Ballastière, jusqu'à la patte-d'oie puis, tourner à droite dans la rue Pasteur.

19 > 29,4 km ✨ Au «stop», tourner à gauche dans la rue de la République et entrer dans le **Parc de la Ballastière** : aire de repos, aire de jeux, toilettes, tables de pique-nique. Après l'aire de jeux pour enfants, tourner à droite, longer l'étang et rejoindre la sortie sud du parc, qui donne sur la Voie Verte (piste cyclable). L'emprunter, sur la gauche, sur environ 1 km.

20 > 31,4 km ✨ Après le 2^e pont, quitter la Voie Verte en tournant à droite à la prochaine intersection, dans la rue Marcelin Berthelot (feu tricolore à proximité). Poursuivre jusqu'au feu puis continuer jusqu'au bout de la rue. Tourner à gauche dans la rue des Arènes, puis continuer dans cette rue à la patte-d'oie. Au 1^{er} «stop», tourner à gauche, dans la rue du Puits de la Chaîne. Au 2^e «stop», emprunter à gauche la rue d'Alsace Lorraine puis à droite, rue Ambroise Paré.

> 32,2 km ✨ **Hôpital Saint-Jean**. Belle église du 13^e siècle restaurée au 17^e et ancienne abbaye. Prendre à droite, la rue du Gué Saint-Jean. **Lavoir du Gué Saint-Jean** : ancien lavoir et abreuvoir pour animaux qui permettait aussi d'alimenter les fossés de la cité grâce au Rû de Mondereau.

21 ✨ Au bout de la rue, traverser pour rejoindre l'intérieur de la promenade et tourner sur la droite vers le Monument aux Morts. Poursuivre sur la promenade jusqu'à la place Jean Jaurès. Au «cédez-le-passage», emprunter à droite la rue Victor Guichard, puis à gauche la rue des Orfèvres. Poursuivre tout droit jusqu'à rejoindre l'office de tourisme.

> 33 km ✨ Arrivée à l'Office de Tourisme.

* Nos conseils : éviter ce passage en période de chasse (fin septembre à fin février) ainsi qu'en période hivernale, en raison d'un mauvais état éventuel du chemin.

